



Musée de l'homme de Neandertal - La Chapelle aux Saints

Plan de réouverture : mesures sanitaires covid19

Remarques d'ordre général

Date de réouverture envisagée : mercredi 20 mai 2020

Ce plan de réouverture a été élaboré afin de :

- Respecter les réglementations mise en place par l'Etat
- Se protéger (équipe) et protéger (visiteurs)
- Donner confiance aux visiteurs
- Maintenir une qualité irréprochable de notre accueil et de nos visites.

Il a été réalisé par l'équipe du musée, deux réunions de travail ont eu lieu en présence du maire et de la Présidente de l'association gérante du musée afin de valider et d'organiser la mise en place de ce protocole.

La référente de sécurité sanitaire désignée est Madame Roselyne Mons, responsable du musée de l'homme de Neandertal

Mesures sanitaires pour l'équipe du musée : 3 salariées et 2 services civiques

- Pour les 2 services civiques, respect des consignes transmises par les structures gérantes FAL-Corrèze et Agence du service civique.
- Mise à disposition de masques grand public selon les normes AFNOR SOEC S76-001 :2020 (fournisseur La Poste PME) et d'une visière de protection
- Gel hydro-alcoolique et produits désinfectants dans les bureaux et lieux communs
- Le bureau est réorganisé et la salle de réunion aménagée en bureau, pour disposer de 5 postes de travail nominatifs et personnels qui respectent les distances physiques légales.

Mesures sanitaires et distanciation pour les visiteurs:

- Affichage dans toutes les pièces des panneaux d'information officiels COVID-19
- Port de masque obligatoire pour les visiteurs (disponible au tarif plafonné 0,95€)
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique dès l'entrée
- Mise en place d'un panneau plexi au niveau de l'accueil-billetterie-caisse

- Le lecteur TPE a été changé pour un paiement sans contact et le paiement est maintenant aussi possible en ligne
- Le mobilier et les décorations inutiles ont été enlevés
- les visiteurs seront traités par « tribu » et non par individu : une tribu étant un groupe de gens arrivés ensemble sur site (même famille, même véhicule)
- les portes entre les salles sont enlevées (sauf les toilettes)
- procédures de nettoyage sur les éléments à risque définies

Limiter les flux :

- Réservation préalable obligatoire en ligne ou par téléphone. On privilégie le paiement en ligne ou par CB sans contact à l'arrivée.
- Réduction du nombre de personnes par visite (10 personnes maximum : 9 visiteurs+le guide)
- En mai et juin, ouverture les mercredis, les weekends et jours fériés. Une visite proposée par heure (45 minutes de visite et 15 minutes de nettoyage possible avant le prochain groupe)
- Mise en place des chemins de circulations et d'une signalétique adaptée dès le parking

Réorganisation totale du musée (voir plan joint)

- Pour la saison 2020, la mairie a accepté de mettre à disposition les salles culture et loisirs soit une surface de 150m2 environ et la communauté de communes du midi Corrèzien va prêter gracieusement un chapiteau de 96 m2. Cela va tripler le volume d'accueil des visiteurs.
- Aménagements et adaptations du parcours en sens unique, marquage au sol, guidage, pas de contact direct des visiteurs avec les portes ou poignées de portes (hormis dans les toilettes), Une seule visite en simultanée dans le Musée. Le paiement sans contact dans l'espace boutique sera privilégié.
- Accueil : la porte restera ouverte. Une seule personne du « groupe -tribu » entrera dans l'espace accueil pour récupérer ses billets et pour le paiement s'il n'a pas pu se faire en ligne.
- Attente et départ de la visite guidée sous le chapiteau. Un employé est présent pour veiller au respect des consignes.

La visite est divisée en 3 espaces bien distincts :

- Histoire de la découverte et de l'évolution humaine sous le chapiteau de 96m2
- Sépulture : dans le musée actuel
- Exposition temporaire dans les salles polyvalentes (environ 150 m2)

Les deux premières parties sont guidées, la troisième est en visite libre avec sens de circulation obligatoire et marquage au sol.

La boutique a été déplacée à la sortie de la salle culture et loisirs. Un seul exemplaire par article en exposition. Les visiteurs sont invités à se rapprocher de l'employé pour obtenir l'article désiré et le régler en paiement sans contact de préférence

La sortie se fait par cette même salle sans repasser par l'espace accueil. A aucun moment, les visiteurs ne peuvent se croiser.

Le cas particulier des toilettes : le sèche main électrique a été enlevé et remplacé par un distributeur d'essuie mains. L'accès aux toilettes est régulé par l'agent d'accueil, la porte d'entrée principale a été enlevée et la lumière restera allumée afin d'éviter les surfaces de contact.

légende

- ① zone toilette
- ② toilettes
- ③ accueil
- A) découverte / évolution
- B) sépulture
- C) expo temporaire
- D) boutique

---D sens visite

